Cautions, garanties, cautionnements

Marge de manœuvre accrue

Elargissez les possibilités de votre entreprise grâce à AXA. Partenaire d'AXA, vous gagnez sur trois tableaux: vous augmentez la capacité de votre crédit bancaire sans toucher à votre limite de crédit, tout en conservant vos liquidités.

Souplesse financière

Lorsque vos clients publics ou privés exigent des sécurités sous forme de caution, de garantie ou de cautionnement, AXA peut garantir votre fiabilité en matière de prestations et de solvabilité. AXA vous propose à cet effet une couverture pour des crédits éventuels, par le biais d'un cadre de garantie complémentaire et séparé. Vous préservez ainsi la souplesse financière de votre entreprise, tout en représentant pour vos clients une valeur absolument sûre.

Types de polices

Les polices à dépôt de prime d'AXA offrent de multiples possibilités de garantie, pour une charge administrative réduite. Vous pouvez également bénéficier de garanties spécifiques dans le cadre de polices individuelles sur mesure.

Formes juridiques

Les couvertures proposées peuvent revêtir trois formes juridiques: le cautionnement simple, le cautionnement solidaire ou la garantie abstraite.

AXA winterthur

réinventons / la protection financière

Des compétences pour vous servir

AXA sera pour vous un partenaire compétent et expérimenté, quelles que soient les sécurités demandées. Vous trouverez ci-après un aperçu des principales garanties.

- **Garanties d'offre***
  Elles permettent de garantir les engagements découlant d'une soumission d'offre.

- **Garanties d'exécution***
  Elles permettent de garantir les prestations convenues par contrat.

- **Garanties d'acompte***
  Elles permettent de garantir au client le remboursement des sommes avancées si les prestations ne sont pas fournies conformément au contrat.

- **Garanties d'ouvrage et garanties pour défauts***
  Elles permettent de garantir l'élimination des vices cachés durant la période de garantie.

- **Garanties de livraison**
  Elles permettent de garantir la livraison convenue par contrat.

- **Garanties de paiement**
  Elles permettent de garantir les paiements.

- **Cautionnement pour droits de douane**
  Il permet de garantir le paiement des droits de douane ou le respect des dispositions contractuelles vis-à-vis de l'administration des douanes.

- **Cautionnement pour impôts**
  Il permet de garantir le paiement de différentes taxes prélevées par les autorités fiscales. Exemple: impôt sur les spiritueux, sur les huiles minérales.

- **Cautionnement professionnel**
  Cautionnement relatif à l'octroi d'une licence professionnelle officielle ou d'une concession officielle, comme pour les notaires, les fiduciaires ou lors de l'exploitation d'une gravière par exemple.

* Vous pouvez opter pour ces garanties de façon simple et rapide, par Internet. **www.axa-winterthur.ch/garantie_de_construction** se tient à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30.

AXA Winterthur
General-Guisan-Strasse 40
8401 Winterthur
Assistance 24h sur 24
au 0800 809 809
www.axa-winterthur.ch
AXA Assurances SA

AXA winterthur
réinventons la protection financière

8004802 - 10.09
WGR 565 F